

Adhérer à la FNCTA Ardèche

Pourquoi adhérer ? Quels avantages ?

La Fédération Nationale des Compagnies de Théâtre Amateur (FNCTA) Comité Départemental de l'Ardèche est avant tout un réseau de passionnés au sein duquel chacun confronte et échange sur sa pratique du théâtre amateur.

En Ardèche, en 2017/2018, 37 troupes sont adhérentes.

Moyens humains :

Réseau de passionnés bénévoles.

La FNCTA Ardèche, grâce aux subventions du département de l'Ardèche et de l'État, dispose d'un poste de salarié permanent intitulé « agent de développement culturel », ce poste est actuellement occupé par Jean-Emmanuel Porteret.

Les actions de l'agent de développement culturel se traduisent par la mise en réseau et l'animation du réseau de la FNCTA Ardèche.

L'agent de développement culturel est disponible quotidiennement pour répondre à vos questions, c'est l'agent de développement culturel qui centralise toutes vos demandes, n'hésitez pas à le solliciter !

Pour rencontrer d'autres troupes et comédiens amateurs et échanger expériences, savoir-faire et émotions.

Pour ne pas rester seul avec ses questions et projets.

Pour bénéficier de l'intervention et de l'aide des animateurs-intervenants ou relais-jeunes (personnes formées par la FNCTA ou en cours de formation).

Pour bénéficier d'une mutualisation possible de matériels et de comédiens entre troupes adhérentes. Grille à remplir, ses informations sont gérées uniquement par l'agent de développement culturel.

Possibilité d'être figurants lors de tournage (film, court métrage) dans notre département.

Artistique et technique :

Organisation de deux festivals (dont 1 festival uniquement pour les jeunes) auxquels votre troupe peut participer. Ces festivals vous donnent accès à des conditions de jeu professionnelles.

Proposition d'environ 1 action par mois via des stages ou formations en lien avec votre pratique artistique ou technique. Ces stages ou formations sont animées par des professionnels du spectacle vivant.

Participer aux rencontres-festivals, de votre département, de votre région et partout en France et à l'étranger.

Administratif et financier :

Bénéficiaire de tarifs préférentiels auprès de la société de droits d'auteur (SACD)

Bénéficiaire de tarifs préférentiels auprès de certaines salles de spectacles.

Bénéficiaire d'aides ou soutien financier pour vos troupes. Ces aides sont encadrées par un guide d'attribution des aides de la FNCTA Ardèche, en voici quelques exemples :

* Prise en charge des frais SACD pour les troupes organisatrices de festivals, pour un maximum de 3 troupes adhérentes à la FNCTA Ardèche.

* Remboursement de vos frais de déplacement lors de votre participation à l'un de nos festivals.

* Pour les troupes jeunes, remboursement de vos frais de déplacement lors de votre participation à l'un de nos événements (festivals, stages...)

FNCTA CD 07

Présidente - Nadine Dumonceau - Place de l'Herboux - 07110 Laurac-en-Vivarais

Trésorier - Richard Mathieu - 24 lotissement Lichère-Garigas - 07220 Saint-Montan

Contact : Jean-Emmanuel Porteret – Agent de développement culturel

520 route de Pouteyre - Le Perrier - 07110 Rocles

Tél : 06 76 91 16 52 // Mail : cd07@fncta.fr

Déclaration en préfecture n° W072002066 // Siret n° : 481 390 532 000 36 // Code APE : 9001 Z

Agrément Jeunesse et Education Populaire // Conventionnée avec le Conseil Départemental de l'Ardèche

* Si vous êtes déjà fortement investi au sein du fonctionnement de la FNCTA Ardèche, sachez que la FNCTA Ardèche peut prendre en charge une partie de vos frais de formation lors de votre participation à des stages nationaux ou régionaux.

Un accompagnement dans vos démarches de demandes d'aides financières (Conseil Départemental, Région, État...).

Bénéficier des possibilités de subventions du Département de l'Ardèche.

Accès à la base de données Théâtrale « Mascarille » sur demande (identifiant et mot de passe), c'est plus de 41 000 pièces répertoriées sur www.mascarille.fr.

Une assurance « ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE ET INDIVIDUELLE ACCIDENT » est proposée à un moindre coût (52€ pour la formule minimum). Plus d'informations en pièce jointe.

Communication :

Un site internet régional est à la disposition des troupes (<http://fncta-auvergne-rhone-alpes.fr/>), n'hésitez pas à vous en servir afin de mettre en avant votre actualité (agenda, appel à spectacle, petite annonce, ...). Pour cela contacter Jean-Emmanuel Porteret.

Un compte facebook fait le relai de votre activité : <https://www.facebook.com/FNCTA.CD07/>

1^{er} mercredi du mois -> La newsletter « les infos » vous communique les dates des spectacles professionnels qui se jouent près chez vous // les différents stages organisés par les FNCTA (Départementales, régionales, nationale) et par les troupes adhérentes à la FNCTA Ardèche // les appels à spectacles qui permettent à votre troupe de postuler à de nombreux festivals en Région Auvergne-Rhône-Alpes, mais également partout en France // les infos en plus (subvention, appel à projet, petite annonce,...).

Le Jeudi -> La newsletter « les troupes jouent » reprend vos dates de représentations.

Quels coûts pour l'adhésion d'une compagnie, d'un comédien ?

Lors de votre adhésion un nombre de 3 licences individuelles vont être attribuées, c'est à vous de répartir au sein de votre troupe ces 3 licences.

Au 1^{er} octobre 2017 le tarif d'adhésion pour une compagnie de Théâtre amateur est de 110 € (106 € par internet) et donne droit à 3 licences.

Pour un comédien d'une compagnie adhérente qui sollicite une licence supplémentaire celle-ci est de 12 € // 6 € pour un jeune né après le 1 octobre 2002.

Pour les compagnies de Théâtre amateur quels poids ?

Lors de votre adhésion 3 licences FNCTA vont donc être attribuées.

Cependant il est important de solliciter et de prendre cette même licence pour l'ensemble de vos comédiens.

En effet c'est cette licence qui garantit tous les avantages individuels cités plus haut. Aussi la carte d'adhérent vous sera régulièrement demandée lors des festivals, spectacles, stages, formations...

Plus il y a d'adhérents, plus notre réseau est dynamique !

Il est important de noter que la FNCTA Ardèche ne perçoit pas directement le montant de vos cotisations, donc pour la FNCTA Ardèche aucun intérêt financier mais un réel intérêt de poids dans les décisions !

Les cotisations sont perçues à la FNCTA Nationale qui en reverse une partie à la FNCTA Régionale qui elle-même verse cette somme dans un pot commun. Ce pot commun est-là pour aider les comités départementaux lors de l'organisation d'événement, d'une difficulté passagère...

FNCTA CD 07

Présidente - Nadine Dumonceau - Place de l'Herboux - 07110 Laurac-en-Vivarais

Trésorier - Richard Mathieu - 24 lotissement Lichère-Garigas - 07220 Saint-Montan

Contact : Jean-Emmanuel Porteret – Agent de développement culturel

520 route de Pouteyre - Le Perrier - 07110 Rocles

Tél : 06 76 91 16 52 // Mail : cd07@fncta.fr

Déclaration en préfecture n° W072002066 // Siret n° : 481 390 532 000 36 // Code APE : 9001 Z

Agrément Jeunesse et Education Populaire // Conventionnée avec le Conseil Départemental de l'Ardèche

Pour les compagnies de Théâtre amateur quelles obligations ?

En adhérant à la FNCTA Ardèche vous acceptez de bénéficier de l'ensemble de ces avantages, aussi nous vous demandons quelques petits services en retour :

- * Insérer le logo de la FNCTA sur l'ensemble de vos documents de communications.
- * Lors de vos représentations merci de proposer obligatoirement un tarif réduit « adhérent FNCTA ».
- * Sur vos sites internet et vos signatures mails professionnels merci d'intégrer un lien vers le site internet régional de la FNCTA : <http://fncta-auvergne-rhone-alpes.fr/>
- * D'intégrer le compte Facebook de la FNCTA Ardèche dans la description de votre compagnie.
<https://fr-fr.facebook.com/FNCTA.CD07/>

La FNCTA au niveau national c'est :

La FNCTA est la seule fédération entièrement dédiée au théâtre amateur en France, elle comporte plus de 20000 licenciés et 1600 troupes.

Plus d'information sur la FNCTA via le site internet national : www.fncta.fr

Adhésion en ligne : <http://adhesion.fncta.fr/inscription/adherer>

La FNCTA au niveau régional c'est :

3399 licenciés dont 551 de moins de 25 ans

312 compagnies adhérentes

Un site internet, consacré aux troupes de la région Auvergne-Rhône-Alpes : <http://fncta-auvergne-rhone-alpes.fr/>

FNCTA CD 07

Présidente - Nadine Dumonceau - Place de l'Herboux - 07110 Laurac-en-Vivarais

Trésorier - Richard Mathieu - 24 lotissement Lichère-Garigas - 07220 Saint-Montan

Contact : Jean-Emmanuel Porteret – Agent de développement culturel

520 route de Pouteyre - Le Perrier - 07110 Rocles

Tél : 06 76 91 16 52 // Mail : cd07@fncta.fr

Déclaration en préfecture n° W072002066 // Siret n° : 481 390 532 000 36 // Code APE : 9001 Z

Agrément Jeunesse et Education Populaire // Conventionnée avec le Conseil Départemental de l'Ardèche